

SYNDICAT DE DEFENSE DU VIN
AOC CAHORS
POLE VITI-VINICOLE
46140 ANGLARS JUILLAC

N° PIECE	DATE
1018728	08-01-2026

CLIENT
005757

Référence	Désignation	Qté Liv.	PU H.T. Brut	% Rem.	PU H.T. Net	Montant H.T.	T
	Contrat n° 016725 du 11/10/2022						
	Relevé compteur NB multifonction Konica Minolta C250 i Matricule : AA2M021110249 COMPTEUR N/B Relevé client au 08/01/2026 : 64479 Dernier facturé le 09/10/2025 : 61342						
RCN	Copies Noires	3137	0.005624		0.005624	17.64	N
	Relevé compteur CO COMPTEUR COULEUR Relevé client au 08/01/2026 : 97752 Dernier facturé le 09/10/2025 : 92444						
RCC	Copies Couleur	5308	0.05624		0.05624	298.52	N

Taux TVA	Base H.T.	Montant T.V.A.
20.00 (N)	316.16	63.23

TVA sur les débits

Total H.T.	316.16
Total T.T.C.	379.39
Acompte	0.00

Echéance	Montant	Mode de Règlement
18-01-2026	379.39	VIREMENT A 10 JOURS NET

Net à Payer	379.39
--------------------	---------------

IBAN : FR76 1780 7008 4903 2216 8086 689 - BIC : CCBPFRPPTLS / Domiciliation : BANQUE POPULAIRE

Escompte pour règlement anticipé : 0 % - TVA déductible après paiement.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, sera facturée.

Tout retard de paiement engendrera une indemnité forfaitaire de compensation de frais de recouvrement fixée à 40 €.

Clause de réserve de propriété : le matériel et les travaux restent la propriété de COP'INFOR jusqu'au paiement intégral des documents fournis.

Pour toute contestation, les seules juridictions reconnues et acceptées de part et d'autre sont le Tribunal de Commerce de Cahors.

1/2 8/01
Page 1 / 1